

Le café de l'Observatoire des emplois de la famille  
Mardi 5 juin 2018

## L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES ENFANTS : QUELLES PRATIQUES INNOVANTES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'ACCUEIL DE DEMAIN ?

Les actes de la matinée



Les propos recueillis sont issus des interventions des participants à la table ronde du café de l'Observatoire organisé le 5 juin 2018 à Paris.

Isabelle Puech, directrice de l'Observatoire des emplois de la famille, est intervenue pour ouvrir les débats.

## CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'accueil individuel des jeunes enfants est une préoccupation centrale tant pour les pouvoirs publics (le développement d'une offre d'accueil diversifiée de qualité est une priorité de la politique familiale) que pour les familles (la conciliation des temps de vie professionnelle, familiale et personnelle). L'accueil individuel des jeunes enfants concerne plus de 1,1 million de parents employeurs et près de 440 000 assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile<sup>1</sup>.

Avec près de 6 places d'accueil sur 10, le recours aux assistantes maternelles constitue le premier mode d'accueil formel pour les enfants de moins de 3 ans. Cependant, ce mode d'accueil est aujourd'hui confronté à de nombreux défis, en premier lieu celui de l'attractivité. Attractivité pour le métier d'assistante maternelle vis-à-vis des jeunes générations, compte tenu du vieillissement de la population d'assistantes maternelles aujourd'hui en activité, mais également pour les familles, dont le recours à ce mode d'accueil n'est pas toujours le premier choix.

Ces mêmes défis se posent au métier de garde d'enfants à domicile, moins développé et qui souffre d'un déficit d'image (un mode d'accueil qui serait réservé aux familles riches et urbaines). De plus, certains besoins d'accueil demeurent insuffisamment satisfaits, notamment la garde d'enfants en situation de handicap, en horaires atypiques ou relevant de besoins d'accueil ponctuels.

L'état des lieux réalisé récemment par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)<sup>2</sup> réaffirme l'universalité des modes d'accueil quelles que soient la situation familiale, professionnelle des parents et la situation de l'enfant. Au travers de nombreuses propositions émises par le HCFEA, la relance de l'accueil individuel est clairement exposée, en interrogeant notamment les contours traditionnels de l'accueil individuel et *in fine* l'accueil individuel de demain.

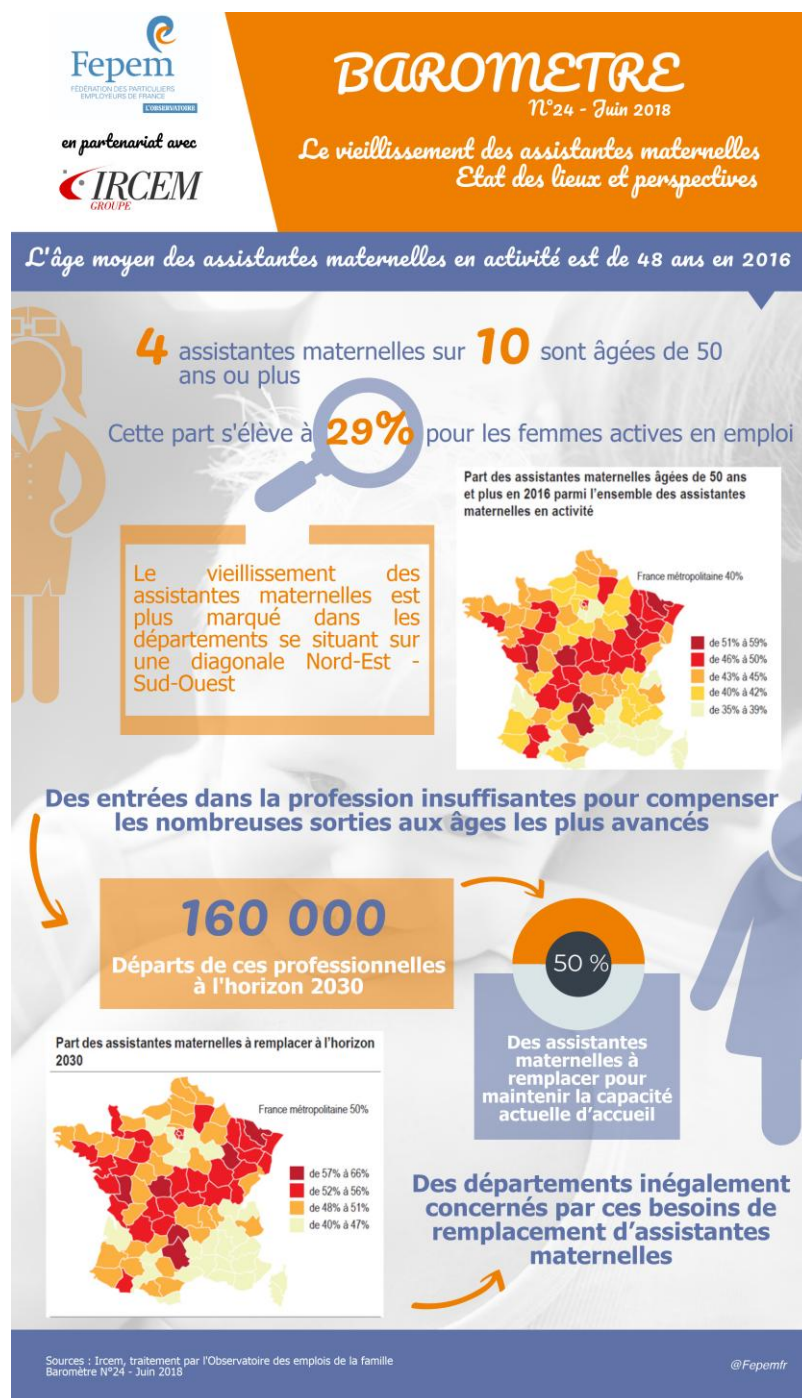
---

<sup>1</sup> Observatoire des emplois de la famille, 2016.

<sup>2</sup> Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), *L'accueil des enfants de moins de trois ans*, rapport, 2 tomes, avril 2018.

## ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Véronique Lagandré, responsable des études à l'Observatoire des emplois de la famille.  
Pour consulter l'intégralité de la publication : [Baromètre n° 24](#)



- Un paradoxe : premier mode d'accueil formel, le recours aux assistantes maternelles relève le plus souvent d'un choix par défaut pour les parents.

Plusieurs études font état d'une hiérarchisation symbolique des modes d'accueil effectués par les parents qui positionne l'accueil auprès des assistantes maternelles après l'accueil collectif<sup>3</sup>. Toutefois, selon les résultats du Baromètre d'accueil du jeune enfant<sup>4</sup>, qui interroge les parents de jeunes enfants (âgés de 6 mois à 1 an) sur leur souhait d'accueil, la crèche reste le mode d'accueil le moins accessible puisque la moitié des familles qui souhaitaient recourir à ce mode de garde n'ont pas pu obtenir de place. Les tensions sont moins fortes pour l'accueil par une assistante maternelle : 8 familles sur 10 qui souhaitaient ce mode d'accueil ont finalement pu l'obtenir.

Ce paradoxe questionne les représentations sociales associées à l'assistante maternelle : quelles actions innovantes pour communiquer autrement et faire évoluer l'image de ce mode d'accueil ?

**Madeline Da Silva, maire-adjointe Petite Enfance et affaires scolaires à la ville des Lilas.**

« Pour la ville des Lilas, le souhait a été de travailler sur le regard que les familles pouvaient porter sur les assistantes maternelles. En effet, nous avons constaté que les parents s'inscrivaient en crèche de façon plutôt automatique. Cela résultait avant tout d'une désinformation quant aux différents modes d'accueil et d'une méconnaissance de l'accueil individuel. La priorité pour nous a été de bien informer les parents. En recevant ceux-ci et en les écoutant, nous avons eu accès aux préjugés qui circulaient sur le mode d'accueil individuel et à leurs inquiétudes légitimes. Parallèlement, lorsque le mode de garde individuel leur était présenté à l'occasion de ces rencontres, certaines familles se montraient plus ouvertes et parfois s'engageaient auprès des assistantes maternelles. Depuis que ces observations ont été faites, des réunions sont mises en place très régulièrement pour présenter les différents modes d'accueil en présence de l'ensemble des acteurs (crèches, Ram, crèches parentales, service Petite Enfance et un conseiller municipal). Lors de ces réunions, un travail est réalisé pour permettre aux familles de changer leur regard tout en insistant sur leurs besoins. En effet, le choix du mode d'accueil dépend aussi des besoins et des spécificités de chaque famille.

---

<sup>3</sup> Par exemple : *Les arrangements conjugaux autour des modes de garde : arbitrages sous contraintes et effets de socialisation* (Post enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants), Rapport de la Drees, juin 2016.

<sup>4</sup> A. Crepin, D. Boyer, "Baromètre d'accueil du jeune enfant 2015", *L'e-ssentiel*, n°160, Cnaf, décembre 2015.

**« La crèche, c'est un très bon mode de garde pour les parents. L'assistante maternelle, c'est un très bon mode de garde pour l'enfant. »**

*Madeline Da Silva*

Cette formule fait réagir très fortement les parents, ils sont invités à réfléchir sur le sens qu'ils donnent à la place en crèche. La question de la socialisation précoce dans les crèches est aussi abordée en évoquant les aspects positifs et négatifs de l'accueil collectif. Les réunions sont proposées aux parents à différents stades (pendant la grossesse, après l'accouchement) pour leur permettre de se projeter plus facilement dans leurs choix et leurs priorités. Des petits-déjeuners ont été également mis en place autour de l'accueil individuel : des parents qui emploient des assistantes maternelles rencontrent d'autres parents à la recherche d'un mode de garde ; c'est une action efficace qui favorise le dialogue et qui peut faire changer les représentations.

Pour lutter contre les différents préjugés liés au métier d'assistante maternelle, divers outils ont été mis en place grâce au soutien financier de la Caf. Une plaquette d'aspect ludique ("Je ne suis pas un plan B ?") et un programme audio avec la radio Bloom ont été réalisés. Ce programme audio "Mon assistante maternelle" relaye la parole des enfants et de leurs parents. L'objectif était de développer une communication permettant aux parents de se faire une idée indépendamment du discours porté par les élus. Autre outil, une pochette contenant des documents présentant les différents modes d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans et l'ensemble des initiatives de la ville est remise à chaque parent dès lors qu'il prend des renseignements sur les modes d'accueil, qu'il participe à une réunion ou tout autre action en lien avec la petite enfance sur la ville.





Pour compléter ce panorama, la ville des Lilas a réalisé récemment un court métrage sur les assistantes maternelles. L'objectif était de filmer le travail en mettant en avant la relation assistante maternelle-enfant pour inviter les parents à réfléchir sur ce mode d'accueil, les rassurer, leur donner envie. Le film est un moyen de cerner le lien entre la professionnelle et l'enfant et de se rendre compte que ce lien très particulier est différent de celui qui existe en crèche. Pour réaliser ce court métrage, il a fallu avant tout convaincre les assistantes maternelles, car celles-ci auraient aimé être aussi interviewées pour parler et défendre leur métier. Toutefois, à leur demande, quelques secondes sur la formation professionnelle ont été rajoutées à la fin du film. Ce film est diffusé lors des réunions de présentation des différents modes d'accueil. D'une durée d'une dizaine de minutes, il est visible sur le site de la ville des Lilas : [Les assistantes maternelles : le film](#)

Ces différentes actions d'information et de communication ont produit leurs premiers effets sur le nombre de demandes parentales. Une baisse importante du nombre de courriers envoyés au service Petite Enfance a été observée. Leur contenu a également évolué, exprimant moins de mécontentement et plus de demandes spécifiques (typiquement une demande de place en crèche en raison d'horaires atypiques). »

- **La MAM est-elle le mode d'accueil de demain ?**

Depuis 2010, les assistantes maternelles peuvent se regrouper au sein de maisons d'assistantes maternelles (MAM) (loi n° 2010-625 du 9 juin 2010 relative à la création des maisons d'assistantes maternelles). Depuis leur création, le développement des MAM est resté relativement modeste : en 2015, 1 615 maisons proposent 17 800 places, même si le nombre progresse de façon continue entre 2010 et 2015. Dernièrement le rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA)<sup>5</sup> recommande la nécessaire consolidation organisationnelle et pédagogique des MAM. Historiquement le dispositif s'est développé dans les départements issus de la région Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Mayenne) pour s'étendre à l'ensemble du territoire. Quel est le bilan de ce mode d'accueil pour le territoire, les assistantes maternelles et les parents ?

---

<sup>5</sup> HCFEA, *L'accueil des enfants de moins de trois ans*, Rapport du 10 avril 2018.

Pierre-Yves Dussart, responsable de l'unité Modes d'accueil collectifs, direction Enfance Familles du service Protection maternelle et infantile au conseil départemental de Loire-Atlantique.

« À l'origine, les MAM étaient en quelque sorte un OVNI dans le paysage de la garde individuelle. Institutionnellement, celles-ci ont été rattachées à l'unité Modes d'accueil collectifs de notre service PMI mais pour lever toute ambiguïté, il s'agit bien d'un accueil individuel. Sur le territoire de la Loire-Atlantique, avant même la loi de 2010, les MAM se sont développées dès 2008 sous l'action de deux sénateurs issus de la Mayenne et de la Loire-Atlantique. Dès 2008, le territoire de Loire-Atlantique comptait déjà une vingtaine de regroupements d'assistantes maternelles.

De 2008 à 2018, 118 ouvertures de MAM ont été recensées pour un nombre qui s'élève aujourd'hui à 108. Chaque année, une douzaine de MAM supplémentaires s'installent sur le territoire.

Un premier constat peut être dressé : dans le projet initial, les MAM devaient répondre à une forte demande en zone rurale avec des horaires atypiques. Dans les faits, de nombreuses MAM se situent en zone urbaine avec des horaires typiques. Le développement des MAM en Loire-Atlantique s'explique par deux facteurs : le soutien du département et le nombre important d'assistantes maternelles (12 000 en Loire-Atlantique). Historiquement, le territoire possède une culture de recours aux assistantes maternelles et familiales qui en fait le premier mode d'accueil avant les parents.



L'émergence des MAM a suscité au départ de vives réactions, à la fois de la part des professionnels de la petite enfance et des institutions (Caf-Ram). Les professionnels qui exerçaient en accueil collectif ne comprenaient pas l'arrivée de cet ONVI qui ressemblait très fort à du collectif sans en avoir les contraintes.

Le niveau de formation des assistantes maternelles n'étant pas celui demandé aux professionnels exerçant dans le collectif, cette méfiance a perduré pendant quelques années.

Les acteurs de la petite enfance ne comprenaient pas toujours le positionnement du département qui était favorable au développement des MAM. En effet, le département de Loire-Atlantique a fortement encouragé ce mode d'accueil via notamment la création des outils suivants : formations à destination des assistantes maternelles, mise en place de réunions d'information préalables pour les porteurs de projets afin d'expliquer le fonctionnement des MAM, accompagnement en lien avec la Caf sur la référence technique, analyse de la pratique avec les assistantes maternelles... Des subventions départementales ont également soutenu le développement des MAM, puis en 2016, la Caf a repris en partie le relais au niveau des financements avec la charte qualité.

Concernant le profil des assistantes maternelles, d'autres constats ont été observés. Le vieillissement des professionnelles était déjà un sujet d'actualité dès 2008-2010, avant même la loi du 9 juin 2010. C'est un métier que les femmes exercent plutôt en seconde partie de carrière, ce qui explique leur âge relativement élevé. Aujourd'hui, le territoire est confronté à une nouvelle difficulté : le recul très important des premières demandes. Sur certaines localités, les chiffres chutent de 30 %, voire 40 %. Du côté des parents, les zones d'ombre persistent pour expliquer le moindre recours aux assistantes maternelles.

**« La MAM, c'est une très bonne évolution du métier pour les assistantes maternelles. »**

*Pierre-Yves Dussart*

Progressivement, le profil des assistantes maternelles en MAM a évolué : la population est beaucoup plus jeune aujourd'hui, et il n'est pas rare que des femmes âgées entre 25 et 30 ans entrent dans la profession. Autre fait remarquable, la moitié d'entre elles se fait agréer directement pour travailler en MAM. Concrètement, ce sont souvent des professionnels type éducateurs de jeunes enfants qui veulent quitter les crèches et qui souhaitent monter leur propre « structure » ou opérer des reconversions professionnelles. De nombreux éducateurs spécialisés sont également attirés par les MAM avec des ambitions louables (un accueil pour les enfants porteurs de handicap par exemple) mais les MAM ne sont pas vraiment adaptées à ces publics.



Avec l'arrivée de ces nouveaux professionnels, la principale dérive est bien entendu de tenter de recréer un accueil collectif. Tout un travail préalable est nécessaire auprès de ces nouveaux professionnels, l'accompagnement des PMI doit également s'adapter à ce nouveau public.

Les assistantes maternelles sont confrontées aux mêmes angoisses : l'isolement professionnel, la difficulté pour séparer vie familiale/vie professionnelle, le manque de reconnaissance professionnelle... L'assistante maternelle exerçant en MAM est davantage perçue comme une professionnelle par les parents. L'image de la "nounou" n'est plus évoquée en MAM.

De plus, la MAM crée une certaine émulation pour aller en formation. Les parents sont rassurés aussi par le nombre de professionnelles de la MAM et satisfaits de ce mode d'accueil pour les très jeunes enfants. Du côté des médecins et de la PMI, les dysfonctionnements observés viennent nuancer ce portrait : le travail en MAM est aussi épuisant professionnellement, les locaux ne sont pas toujours très adaptés et peuvent être peu spacieux, l'environnement de travail peut être bruyant. Le fait de travailler sous le regard de l'autre peut créer beaucoup de tensions et de conflits. La réglementation des MAM fait encore débat, certaines pistes d'amélioration sont possibles. L'encadrement est nécessaire pour assurer la qualité de l'accueil, mais en tout cas la MAM constitue aujourd'hui une des pistes d'avenir du métier d'assistantes maternelles.»

- Assistants maternelles / gardes d'enfants à domicile : quelles convergences et quelles actions ?

Une étude qualitative de l'Observatoire des emplois de la famille réalisée auprès de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile a montré que ce mode d'accueil, choisi au départ par défaut, était ensuite plébiscité au point que les parents employeurs ne souhaitaient plus en changer quand la famille s'agrandissait<sup>6</sup>. Pour autant, la garde d'enfants à domicile continue de souffrir d'une mauvaise image et peine à être reconnue comme un véritable métier. Afin de favoriser les relations entre les différents professionnels de l'accueil individuel de la petite enfance, et lutter contre ces idées reçues, la ville d'Antony a mis en place une action originale.

---

<sup>6</sup> S. Bressé, *Recours à la garde d'enfants à domicile : pratiques, besoins et attentes des parents employeurs*, Observatoire des emplois de la famille, FEPEM-MISAP, décembre 2015.

Marie-Odile Dominguès, coordonnatrice des Ram-Rap de la ville d'Antony.



« Dans la ville d'Antony, un premier relais assistantes maternelles-relais assistantes parentales (Ram-Rap) a ouvert en 2007. Au départ, il était proposé des temps d'accueil collectif, des groupes de parole, des temps en médiathèque, en ludothèque et des soirées formatives à destination uniquement des assistantes maternelles en raison des moyens humains et techniques limités de l'époque. La ville d'Antony comptant 250 assistantes maternelles (dont 220 actives) et une centaine de familles employant des assistantes parentales, un deuxième Ram-Rap a donc ouvert ses portes. À cette occasion, un projet d'accompagnement des assistantes parentales a été développé par l'équipe pour proposer des temps d'accueil collectif, répondant également à un souhait des assistantes parentales. Ce projet a trouvé un écho favorable auprès de la municipalité avec à la clé le recrutement d'une personne dédiée au fonctionnement du Rap. Une précision importante, l'équipe des deux Ram-Rap est polyvalente, cette dimension est essentielle pour la définition et la mise en place de projets.

Le projet d'accompagnement des assistantes parentales s'est mis en place sans la charte qualité, ce qui permettait d'inclure les assistantes parentales qui n'avaient suivi aucune formation professionnelle. Ce point nous semblait important dans notre démarche.

En quelques chiffres, une trentaine d'assistantes parentales et une centaine d'assistantes maternelles sont accueillies chaque année dans les Ram-Rap de la ville. Au départ, chaque profession avait des temps d'accueil et de formation spécifiques, puis, après réflexion entre collègues, il nous apparaissait évident que ces deux professions exerçaient le même travail, qu'elles avaient suivi le même type de formation sauf dans le domaine juridique.

Progressivement, certaines formations se sont effectuées en commun, un accueil mixte a été mis en place.

**« Ces expériences en mixte se sont révélées d'une très grande richesse pour les assistantes parentales et maternelles. »**

*Marie-Odile Dominguès*

En analysant ces premières tentatives, de nombreux points positifs ont été mis au jour. En effet, le premier élément qui jouait en faveur des accueils mixtes, c'était la rivalité existant entre les deux métiers et la méconnaissance de l'activité des unes et des autres. Donc, via l'accueil mixte, l'occasion était donnée de se rencontrer, de se présenter, d'apprendre à se connaître, à connaître également la spécificité du travail de chaque profession avec ses propres contraintes. Petit à petit, un lien entre les deux mondes s'est instauré, créant une certaine empathie envers les difficultés des unes et des autres... De plus, les assistantes parentales étant moins formées que les assistantes maternelles, l'accueil en mixte permet des échanges de pratiques professionnelles, par exemple par mimétisme, en observant le mode de travail des assistantes maternelles. Ainsi, progressivement les professionnelles ont eu le sentiment de faire le même travail.

Pour l'année prochaine, il a été décidé que tous les temps d'accueil se feront en mixte. Au départ, un gros travail de communication a été nécessaire pour capter l'intérêt des assistantes parentales, des actions ont été également menées auprès des familles susceptibles d'employer une assistante parentale (mailing, courrier) afin de les informer de l'existence de ces réunions.

Une fois par an, une matinée portes-ouvertes est organisée pour valoriser l'accueil en garde individuelle. Cette matinée nécessite l'implication des professionnelles : témoignages, expositions, comptes-rendus de formation, élaboration d'outils tel un livret d'accueil dernièrement... Ce sont environ 120 familles qui se déplacent lors de ces portes ouvertes. Sur les 218 assistantes maternelles actives, 35 professionnelles participent à cette matinée, le nombre d'assistantes parentales s'élève à 22 contre 5 lors des premières portes ouvertes.

Pour conclure, les élus de la ville d'Antony accordent une place importante à la garde individuelle, l'existence de deux Ram-Rap en témoigne. En effet, avec 820 naissances par an pour 65 000 habitants, la municipalité souhaite valoriser le mode d'accueil individuel. »

Pour clore la table ronde, Madame Aminata Diouf est venue parler de son parcours professionnel en tant que garde d'enfants à domicile, puis en tant que fondatrice de l'association Gribouilli.

Aminata Diouf, fondatrice de l'association Gribouilli.



« Gribouilli est une association récente qui œuvre en faveur de la valorisation et de la professionnalisation du métier de garde d'enfants à domicile. Cette association résulte à la fois d'un travail d'observation et d'écoute des professionnels et de mon expérience de terrain en tant que garde d'enfants à domicile. Nos seuls lieux de rencontres et d'échanges se situent dans les parcs ou dans les bibliothèques. En effet, beaucoup de gardes d'enfants à domicile ne connaissent pas les Ram-Rap, encore moins leurs missions. Peu ont accès à l'information même auprès de leurs employeurs. L'isolement professionnel fait partie intégrante des conditions d'exercice du métier, ce qui explique en partie le manque de professionnalisation.

Force est de constater qu'au niveau de l'accès à l'accompagnement et aux formations, la garde d'enfants à domicile demeure encore très éloignée du niveau de formation de l'assistante maternelle. De plus, les gardes à domicile sont souvent peu diplômées, le métier est souvent choisi par défaut dans le cadre d'une immigration économique. Ce travail est certes facilement accessible mais demeure parfois informel. Aujourd'hui pourtant, le métier est davantage choisi pour certaines d'entre nous. Et celles qui l'ont choisi par obligation économique ont également envie d'évoluer et de comprendre comment répondre aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents.

Aussi, il m'est apparu important de créer une communauté d'entraide à l'image des assistantes maternelles qui se sont regroupées il y a 30 ou 40 ans. L'enjeu est de se positionner pour comprendre nos freins et travailler sur nos leviers.

Très peu de gardes d'enfants ont accès aux informations concernant la formation, et si ces informations sont connues, encore faut-il que les parents employeurs acceptent que leurs salariés bénéficient de formations ! De nombreux freins entravent la professionnalisation des gardes d'enfants à domicile. Par exemple, aborder le sujet de la formation avec les parents ne va pas de soi pour les gardes d'enfants. Il nous manque le langage, l'argumentaire pour appuyer la démarche auprès des parents. De plus, peu de parents se posent la question de l'accompagnement de leur garde d'enfants à la co-éducation, de nombreux sujets restent encore tabous à propos de la garde d'enfants à domicile.

**« Aborder le sujet de la formation avec les parents ne va pas de soi pour les gardes d'enfants. »**

*Aminata Diouf*

Pour l'association, la professionnalisation est primordiale. De mon côté, les formations effectuées m'ont donné beaucoup de recul sur ma pratique et il y a eu une véritable prise de conscience que la garde d'enfant est une professionnelle. Avec l'association, les gardes d'enfants prennent conscience de l'importance de la formation professionnelle, c'est une étape essentielle pour prendre le chemin de la professionnalisation et répondre ainsi aux besoins des enfants et aux attentes des parents. Le métier fait face à de nombreux clichés mais son rôle demeure primordial dans le secteur de la petite enfance. Pour ce faire, l'association a mis en place de nombreux ateliers. Le premier objectif est de favoriser l'autonomie des gardes d'enfants dans la recherche d'informations, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. Dans ce cadre, un accompagnement est nécessaire pour surmonter certaines craintes (compléter un dossier, affronter un jury...). L'atelier de professionnalisation du métier a pour objectif de saisir toutes les informations utiles avec l'idée de construire un véritable parcours professionnel, de définir et de tenir compte des besoins spécifiques à chaque professionnelle. Choisir une formation, ce n'est pas seulement pour gonfler un CV.

Des ateliers "emploi" sont également proposés en mettant l'accent sur le numérique (recherches sur internet, accès à la messagerie...). Il est important pour la garde d'enfants à domicile de savoir rechercher une annonce qui correspond à son profil, ce qui permet d'éviter des situations malencontreuses à la fois pour la professionnelle mais aussi pour l'enfant qui peut être confronté à une succession de gardes d'enfants.

L'association fonctionne sur la base d'un réseau de 300 gardes d'enfants, de 60 ambassadrices qui vont sur le terrain pour passer l'information et faire connaître l'association. Et nous sommes accompagnées dans notre démarche par des bénévoles de structures extérieures (associations, organismes de formation, Rap, municipalités, médecins...). Des conférences sur nos problématiques sont également proposées. Avec cette association, notre souhait est que la garde d'enfants ne soit plus un plan C ou D mais un vrai métier qui assure une qualité d'accueil au domicile au service des enfants et des parents.»



79, rue Monceau  
75008 Paris

Retrouvez toutes les publications de l'Observatoire des emplois de la famille sur le site [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr), rubrique Observatoire.